

SESSION 2020

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

EXPLOITATION D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

EXPLOITATION D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

Dossier : Externalités, biens collectifs et biens communs : quelles conséquences sur le fonctionnement du marché et sur l'action publique ?

Extrait du programme de la classe de Première :

| | |
|--|---|
| Quelles sont les principales défaillances du marché ? | <ul style="list-style-type: none">- Comprendre que le marché est défaillant en présence d'externalités et être capable de l'illustrer par un exemple (notamment celui de la pollution).- Comprendre que le marché est défaillant en présence de biens communs et de biens collectifs, et être capable de l'illustrer par des exemples.- Connaître les deux principales formes d'information asymétrique, la sélection adverse et l'aléa moral, et être capable de les illustrer par des exemples (notamment celui des voitures d'occasion pour la sélection adverse et de l'assurance pour l'aléa moral).- Comprendre que la sélection adverse peut mener à l'absence d'équilibre.- Être capable d'illustrer l'intervention des pouvoirs publics face à ces différentes défaillances. |
|--|---|

Il est demandé de construire, à partir du dossier ci-joint comportant 8 documents et pour une classe de Première, une séquence pédagogique intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues. La composition du candidat devra s'appuyer sur des connaissances précises en matière de didactique de la discipline scolaire sciences économiques et sociales, notamment en ce qui concerne la conception des dispositifs d'apprentissage et leur évaluation.

Document 1

Certaines des décisions que nous prenons influencent le bien-être des individus qui nous entourent. Un fumeur de cigarettes émet une fumée qui peut indisposer ses voisins. En revanche, les habitants d'une maison qui fleurissent les fenêtres ou posent des guirlandes à Noël contribuent à rendre tout le quartier plus agréable, au bénéfice des habitants des alentours. Dans un train, un voyageur qui parle de ses soucis quotidiens avec un téléphone portable agace généralement les personnes présentes dans le compartiment. Des professeurs connus internationalement contribuent de façon positive au rayonnement de leur université. Prendre sa voiture pour aller travailler conduit à congestionner la route ou l'autoroute et influe négativement sur la vitesse de circulation des autres voitures.

Ces effets sont techniquement ce que l'on appelle des effets externes ou, de façon condensée des externalités. On parle d'externalité quand les actions d'un agent affectent l'espace de choix ou l'objectif (l'utilité ou le profit) des autres acteurs économiques sans passer directement par les prix. Ces externalités peuvent être positives ou négatives. On parle

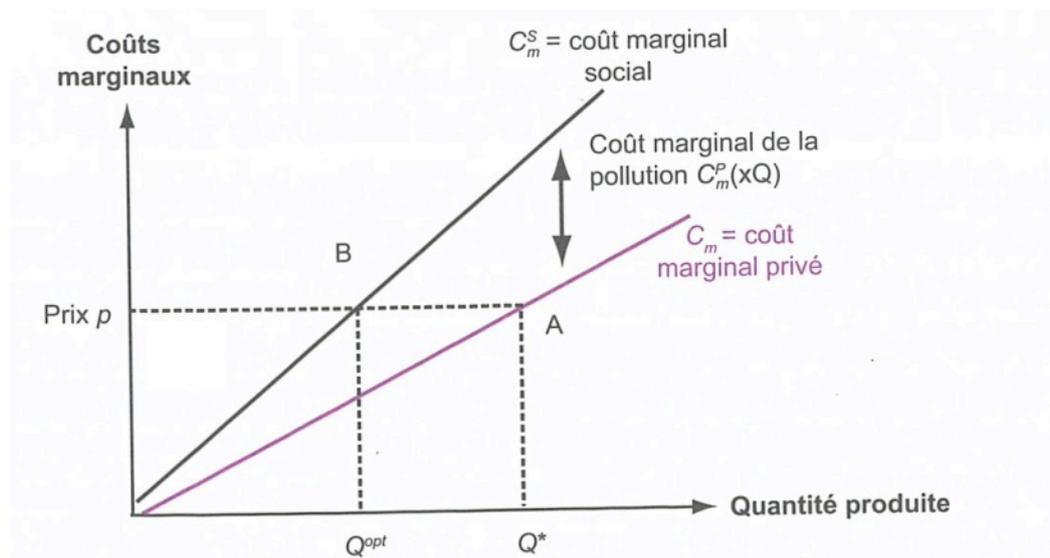
d'externalité négative quand la décision affecte négativement l'utilité ou le profit des autres acteurs économiques, et d'externalité positive lorsque la décision affecte positivement le bien-être des autres acteurs. La pollution engendrée par la production d'une entreprise est un exemple classique d'externalité négative, les investissements éducatifs sont en général considérés comme exerçant une influence positive sur la société et contiennent donc une externalité positive.

[...]

Imaginons donc une chaîne industrielle de production d'un élevage porcin au milieu d'une région océane. Cette entreprise vend de la viande de porc à un certain prix tout en déversant quelques tonnes de nitrates dans les rivières de la région. Toute ressemblance avec des événements réels serait évidemment fortuite. L'externalité négative porte sur l'environnement, les riverains, l'industrie du tourisme qui est pénalisée par la présence d'algues, etc.

[...]

Figure : Externalité de pollution



Le graphique illustre cette différence entre les solutions optimale et décentralisée : la production optimale du point de vue collectif sera inférieure à ce que l'entreprise décide de produire spontanément. Pourquoi le marché ne peut-il être spontanément efficace ? Simplement parce que l'entreprise ne se soucie que de son profit privé. Elle maximise son profit quand son coût marginal privé est égal au bénéfice marginal privé, c'est-à-dire au prix, au point A. En revanche, le planificateur social tient compte de la désutilité des agents pollués et souhaite réduire la production, en défaveur de l'entreprise qui ferait un profit plus faible, mais en faveur des agents pollués qui subissent moins les conséquences de la pollution. Donc l'optimum est atteint lorsque la quantité produite par l'entreprise est à l'intersection du bénéfice social marginal et du coût marginal social, au point B à gauche du point A. On constate donc une surproduction du marché en l'absence de régulation externe.

Source : Etienne Wasmer, *Principes de microéconomie – Méthodes empiriques et théories modernes*, Pearson, 2014.

Document 2

Au milieu du dix-neuvième siècle, Londres était devenue la plus grande ville du monde avec près de 2,5 millions d'habitants. Malheureusement, tous ces gens produisaient beaucoup de déchets – et on ne savait pas quoi en faire à part les déverser dans la Tamise, le fleuve qui traverse la ville. N'importe qui pouvait en sentir les résultats. Et le fleuve ne sentait pas seulement mauvais – il contribuait à la diffusion de maladies dangereuses telles que le choléra et la typhoïde. Les quartiers de Londres situés à proximité de la Tamise avaient des taux de mortalité due au choléra plus de six fois plus élevés que ceux des quartiers davantage éloignés. Et la grande majorité des londoniens prélevaient l'eau qu'ils buvaient de la Tamise.

[...]

L'été chaud de 1858 causa ce que l'on appela par la suite la Grande puanteur, qui fut telle qu'un journal médical rapporta le cas d'un « homme terrassé par l'odeur pestilentielle ». Même les privilégiés et les puissants en souffrirent. Le Parlement se réunissait dans un bâtiment près du fleuve. Après des efforts infructueux pour arrêter l'odeur en couvrant les fenêtres de rideaux imbibés de produits chimiques, le Parlement approuva finalement un projet de système d'égouts et de stations de pompage pour évacuer les eaux usées hors de la ville. Le système inauguré en 1865 améliorera considérablement la qualité de la vie dans la ville ; les épidémies de choléra et de typhoïde qui étaient fréquentes disparurent complètement. Après avoir été le fleuve urbain le plus répugnant du monde, la Tamise devint le plus propre, et l'ingénieur en chef du système de traitement des eaux usées, Sir Joseph Bazalgette, fut glorifié pour avoir « sauvé davantage de vies qu'aucun autre fonctionnaire victorien ». On estima à l'époque que le système de Bazalgette augmenta de 20 ans l'espérance de vie moyenne d'un londonien.

L'histoire de la Grande puanteur et de la réaction politique qu'elle provoqua illustre deux justifications importantes de l'intervention publique dans l'économie. Le nouveau système de traitement des eaux usées de Londres était un bon exemple de *bien public* – un bien dont beaucoup de personnes bénéficient, qu'elles aient payé ou non pour y avoir accès, et dont les bénéfices pour n'importe quel individu ne dépendent pas de la manière dont les autres en bénéficient également. [...]

En outre, l'eau propre de la Tamise est un exemple de *ressource commune*, un bien que de nombreuses personnes peuvent consommer, qu'elles aient ou non payé pour cela, mais dont la consommation par chaque personne réduit la quantité disponible pour les autres. De tels biens tendent à être surexploités par les individus dans un système de marché à moins que le gouvernement n'intervienne.

Source : Paul Krugman, Robin Wells, *Microéconomie*, de Boeck, 2016.

Document 3

Exemples de différents biens et leurs caractéristiques

| | Exclusion par les prix | Non-exclusion |
|---------------------|---|--|
| Rivalité | Bien marchand <i>Exemple : stylo-bille</i> | Bien commun <i>Exemple : bancs de poissons</i> |
| Non-rivalité | Bien de club <i>Exemple : télévision payante</i> | Bien collectif <i>Exemple : défense nationale</i> |

Source : Franck Bien, Sophie Méritet, *Microéconomie - les défaillances du marché*, Pearson, 2014.

Document 4

L'idée que l'État devait intervenir pour corriger certaines défaillances de marché a principalement été développée au sortir de la première guerre mondiale par l'économiste britannique Pigou (1932). Ce dernier s'est en particulier intéressé aux externalités. Il a identifié, dans de telles situations, l'existence d'une divergence entre ce qu'il a appelé « le produit net privé », par exemple le profit d'une entreprise polluante, et le « produit net collectif », dans notre exemple le profit de l'entreprise diminué du coût de la pollution pour l'ensemble de ses victimes. Cette divergence entre le produit privé et le produit collectif conduit à une allocation des ressources non optimale puisque l'entreprise prend ses décisions sans tenir compte de la baisse du produit collectif que ses activités engendrent. Dans la perspective de Pigou, le rôle de l'État est de réduire cette divergence pour se rapprocher le plus possible d'un optimum de Pareto. Sa principale proposition consiste à faire peser sur les agents économiques la totalité des coûts de leur action, principalement en leur imposant une taxe égale à la baisse de bien-être qu'ils provoquent (ou une subvention égale à sa hausse en cas d'externalité positive). L'entreprise polluante prendra ainsi en compte dans ses coûts la baisse de produit engendrée par son activité et son produit privé, diminué, sera rendu égal au produit collectif.

En maximisant son produit privé, l'entreprise maximisera le produit collectif, l'allocation des ressources sera par conséquent optimale.

C'est pour s'opposer à cette idée qu'en présence d'externalités l'État devait nécessairement intervenir que Coase a écrit en 1960 son article « *The Problem of Social Cost* ».

L'idée développée par Coase qu'en l'absence de coûts de transaction, la négociation permettait d'atteindre un optimum a conduit à la formulation du théorème éponyme. [...]

Coase avance l'idée qu'une allocation optimale des ressources peut être atteinte grâce au mécanisme des prix, même en présence de nuisances, c'est-à-dire d'externalités négatives.

Quelle que soit l'allocation initiale des droits, ici de nuire ou d'être protégé des nuisances, des négociations directes entre les parties concernées portant sur ces droits vont se poursuivre, jusqu'à ce que soient épuisées toutes les possibilités d'échanges mutuellement avantageux. On atteint alors par définition une situation Pareto-optimale. Cette solution ne fait intervenir l'État que pour définir et attribuer initialement les droits et elle permet de parvenir à une allocation optimale par la négociation directe.

Source : Élodie Bertrand, Christophe Destais, « Le « théorème de Coase », une réflexion sur les fondements microéconomiques de l'intervention publique », *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2002.

Document 5

L'amélioration de l'état de santé de la population issue de la consommation de médicaments produit des bénéfices sociaux, tels qu'un bon niveau de productivité du travail, un faible absentéisme et un niveau de satisfaction élevé. La politique vaccinale en constitue un bon exemple : l'absence d'une couverture vaccinale suffisante représente un danger en termes de santé publique, danger qu'il convient de prévenir en rendant certains vaccins obligatoires. Arrow [1963] montre en effet que, en matière de santé, les mécanismes de marché sont défaillants à garantir un niveau de consommation acceptable. Ainsi, « un agent refusant la vaccination prend non seulement un risque pour lui-même mais également pour les autres. Dans un système de prix idéal, il devrait y avoir un prix que cet agent devrait payer aux autres (ceux qu'il a rendus malades) suffisamment élevé pour compenser le préjudice qu'ils ont subi ou alternativement il devrait y avoir un prix que les autres devraient lui verser pour l'inciter à se faire vacciner » [Arrow, 1963]. Pour l'auteur, face à l'impossibilité opérationnelle d'un tel système de prix, une intervention publique sous forme de subvention, taxe ou obligation est nécessaire.

Certaines caractéristiques de l'industrie du médicament sont également à l'origine de défaillances de marché. En effet, [...] la nécessité d'une innovation continue engendre des externalités de connaissance positives, qui bénéficient à l'ensemble de l'économie et sont source de croissance. Ces bénéfices sociaux sont souvent supérieurs aux profits de la firme innovante. Cependant, l'innovation et la connaissance peuvent être aisément reproductibles à un coût faible, voire nul, et aucun mécanisme de marché ne permet d'inciter les firmes à atteindre un niveau socialement optimal d'innovation. Du point de vue de la théorie économique, cette défaillance de marché correspond au problème du « passager clandestin ». Il est alors nécessaire de recourir à des dispositifs institutionnels pour créer les mécanismes non marchands appropriés, parmi lesquels se trouvent les droits de propriété intellectuelle.

Source : Philippe Abecassis, Nathalie Coutinet, *Économie du médicament*, La Découverte, « Repères », 2018.

Document 6

L'intervention publique en faveur de la culture tire sa légitimité des défaillances du marché, qui résultent de la nature des biens [...].

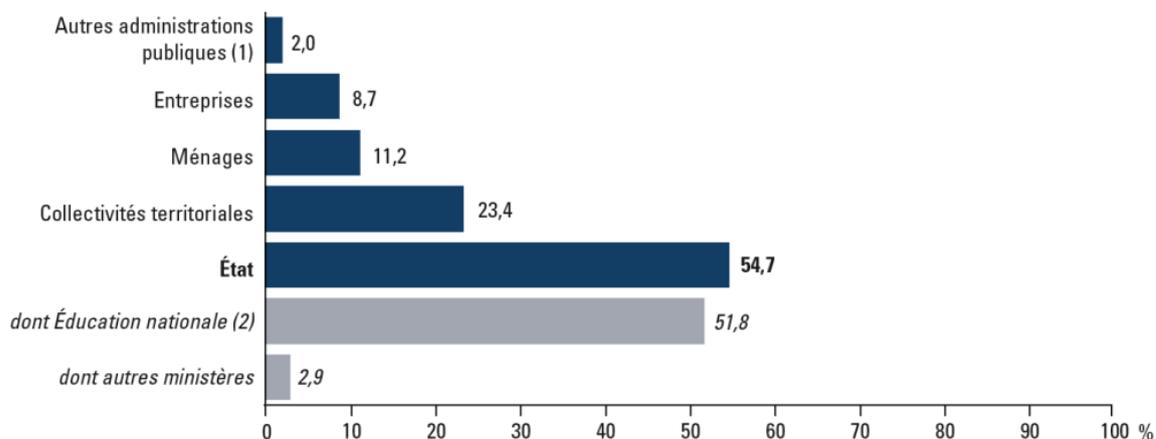
Le bien culturel revêt en partie un caractère de bien collectif, au sens que Paul Samuelson [1954] a donné au terme : sa consommation par un individu n'est pas exclusive de la consommation de la même quantité du même bien par un autre individu (non-rivalité). Elle est indivisible : qu'il s'agisse d'entrer au cinéma ou au théâtre, de visiter un musée, plusieurs personnes peuvent jouir de l'accès au bien culturel, sauf encombrement et saturation. Le coût marginal du spectateur ou du visiteur supplémentaire est donc nul, et, si l'exclusion par le prix est possible, un paiement forfaitaire, libre de la confrontation entre offre et demande, est établi. Il se peut de plus que l'offreur soit dans l'impossibilité de faire payer un prix pour l'accès à ce bien (non-excluabilité). Rien n'interdit à quiconque le souhaite de jouir de la vue sur tel monument du patrimoine culturel. Le consommateur espère alors bénéficier de cette vue sans avoir à s'acquitter d'un prix qui représenterait sa contribution à l'entretien de ce patrimoine. Seul l'État, en répartissant la charge sur les citoyens par le biais de l'impôt, est à même de contrer le comportement du « passager clandestin » (Buchanan) qui compte sur d'autres pour que le plaisir qu'il retire de sa consommation trouve une contrepartie financière.

Des effets externes positifs apparaissent chaque fois que des individus ou des firmes sont affectés dans leur activité par l'existence du bien ou du service culturel, sans que le producteur puisse être payé en retour. Les effets externes peuvent être privés, en faveur du tourisme par exemple, ou publics, améliorant le niveau de civilisation d'une nation. Le marché, dans l'ignorance de ces effets externes positifs, tend naturellement à produire moins que l'optimum. Le rôle de l'État est alors de contribuer au financement de la production, si l'agent qui bénéficie de ces retombées ne le fait pas. Les arts vivants ont ainsi des effets externes positifs pour les *mass media*, pour lesquels ils constituent des terrains d'expérimentation ou de promotion. C'est pourquoi l'industrie de la musique sponsorise les festivals, sans qu'il soit possible d'apprécier si cette compensation est à la mesure de ses retombées industrielles : la firme Polygram a dans cette optique financé Woodstock. Un festival de musique ou de théâtre apporte des recettes à la ville qui l'organise. Celle-ci contribue à son financement en retour. En France, l'investissement culturel est partie intégrante de projets d'aménagement du territoire : les rénovations d'éléments architecturaux d'intérêt artistique participent d'une politique touristique destinée à attirer des visiteurs susceptibles de séjourner dans des régions un peu enclavées. Des monuments drainent des flux de touristes : Chenonceau, propriété de la famille Meunier, accueille chaque année 870 000 visiteurs et emploie 70 personnes en haute saison. L'État contribue à l'entretien du château.

Source : Françoise Benhamou, *L'économie de la culture*, La Découverte, « Repères », 2017.

Document 7

Structure de la dépense intérieure d'éducation par financeur, en 2017, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM.

(1) Divers organismes intervenant dans le financement de l'éducation.

(2) L'éducation nationale comprend le ou les ministères chargé(s) de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Source : Repères et références statistiques, Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, 2019.

Document 8

Les périodes d'ouverture de pêche des espèces réglementées, en 2019, en Charente-Maritime

| Espèces | Ouverture de pêche | |
|-------------------|--|---|
| | Bassin Loire-Bretagne (Sèvre Niortaise) | Bassin Adour-Garonne (Gironde, Charente, Seudre) |
| Grande Alose | Interdiction totale | Interdiction totale |
| Alose feinte | 01/01 au 15/05 | 01/01 au 15/05 |
| Anguille argentée | Interdiction totale | Interdiction totale |
| Anguille jaune | 01/04 au 31/08 | 01/05 au 30/09 |
| Civelle | Interdiction totale | Interdiction totale |
| Crustacés | Toute l'année | Toute l'année |
| Esturgeon | Interdiction totale | Interdiction totale |
| Lamproie Marine | Toute l'année | 01/12 au 15/06 |
| Lamproie fluviale | Toute l'année | 15/10 au 15/04 |
| Raie brunette | Interdiction totale | Interdiction totale |
| Saumon | Interdiction totale | Interdiction totale |
| Truite de mer | 15/03 au 15/09 | Interdiction totale |

Source : Les services de l'État en Charente-Maritime.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► Concours externe du CAPES de l'enseignement public :

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| E B E | 1 1 0 0 E | 1 0 2 | 7 4 2 1 |

► Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| E B F | 1 1 0 0 E | 1 0 2 | 7 4 2 1 |